

## INFORMATION À LA POPULATION

Chères et chers habitants,

Nous souhaitons vous informer sur la perception de la taxe sur les eaux usées dans notre commune.

Cette taxe s'élève au maximum à 9 francs par habitant et est reversée à la Confédération. Elle permet de financer des mesures visant à réduire la pollution des eaux et l'assainissement des micropolluants dans les STEP et une facture vous a récemment été envoyée à cet effet.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement pour la protection de nos eaux.

Avec nos salutations les meilleures.

La Municipalité

